Envoyé en préfecture le 07/05/2020
Reçu en préfecture le 07/05/2020
Affiché le
ID : 082-218200335-20200507-2020_ARR_0302-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CASTELSARRASIN
(TARN-ET-GARONNE)

ARRETE MUNICIPAL PRONONCANT LA FERMETURE AU PUBLIC DES AIRES DE JEUX POUR ENFANTS PARC DE CLAIREFONT- PARKING FLAMENS – PROMENADE DU CHATEAU SKATE PARK

N°2020_ARR_0302

Le Maire de Castelsarrasin, Vice-président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,

VU le Code Général des Collectivités Locales, notamment les articles L.2212-1 et L2212-2,

VU les circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie de COVID-19,

VU l'état d'urgence sanitaire,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre au niveau local des mesures de restriction concernant l'utilisation des aires de jeux qui pourrait compromettre la sécurité de toute personne qui viendrait à y accéder,

CONSIDERANT, qu'il appartient au Maire d'agir au titre de la sécurité du public dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID 19,

ARRETE

ARTICLE 1ER : Les aires de jeux pour enfants sont interdites au public et à toute personne jusqu'à nouvel ordre, parc de Clairefont, parking Flamens, promenade du Château et Skate Park.
Les services techniques sont chargés de la mise en œuvre des moyens empêchant l'accès à ces aires de jeux.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture.

ARTICLE 3: Monsieur le Maire et Monsieur le Commandant de Police de Castelsarrasin sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis en Sous-Préfecture de Castelsarrasin.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de Police ;
- La Sous-Préfecture de Castelsarrasin ;
- Les Services Techniques Municipaux ;
- Le Service de Surveillance de la Voie Publique ;

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE MAIRE compte tenue de l'envoi en Sous-Préfecture le 07/05/2020 et de la notification le 07/05/2020
POUR LE MAIRE

Fait à Castelsarrasin, le 07 mai 2020.

Le Maire,

Ph. BESIERS.